

## SURVEILLANT.E.S DES TRAVERSÉES PIÉTONNES AUX ABORDS DES ÉCOLES

La **Direction de la Police Municipale et de la Prévention de la Ville de Paris** recherche des surveillant.e.s des traversées piétonnes aux abords des écoles dont la mission est d'**assurer en toute sécurité le passage des enfants qui traversent la rue aux entrées et sorties des écoles.**

### Les caractéristiques du poste :

- ✓ Formation avant la prise de fonction
- ✓ Emploi près de son domicile
- ✓ Travail pendant les périodes scolaires uniquement
- ✓ Mission du lundi au vendredi
- ✓ 40h mensuelles

### Les horaires de travail \* :

- ✓ Lundi et jeudi : de 08h00 à 08h40 – de 11h10 à 11h50 – de 13h00 à 13h40 et de 16h10 à 16h50 (4 présences par jour)
- ✓ Mardi et vendredi : de 08h00 à 08h40 – de 11h10 à 11h50 – de 13h00 à 13h40 – de 16h10 à 16h50 (5 présences par jour)
- ✓ Mercredi : de 08h00 à 08h40 – de 11h10 à 11h50 (2 présences par jour)

\* Les horaires sont susceptibles de modification en cours d'année.

### Les conditions à remplir :

- ✓ Habiter à Paris
- ✓ Être âgé.e de plus de 18 ans.
- ✓ Maîtriser le français à l'oral
- ✓ Être apte au travail sur la voie publique
- ✓ Pas de condition de nationalité
- ✓ Être ponctuel.le, responsable et digne de confiance

### Le contrat de travail :

- ✓ CDD vacation courant sur l'année scolaire
- ✓ Rémunération selon nombres d'heures effectués dans le mois précédent.

### Pour se positionner :

#### Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez  votre cv en format Word  dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

**Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !**

